



## **NOTRE POLITIQUE ACCESSIBILITE POUR FACILITER L'INCLUSION DES APPRENANTS EN SITUATION DE HANDICAP AU SEIN DE NOTRE ORGANISME**

La société FARE s'engage à suivre certains points afin de faciliter le parcours des personnes en situation de handicap.

Nous œuvrons de sorte à :

- Apporter une information accessible en amont du parcours, pour engager un dialogue et pouvoir anticiper l'arrivée d'une personne en situation de handicap, construire le parcours et expliquer les actions mises en œuvre,
- Proposer un contact direct avec notre référent, Camille DAUPHIN pour faciliter la venue, pour apporter une écoute et un appui afin de permettre la réussite de la formation.
- Initialiser l'accompagnement à travers un premier entretien qui permettra de mieux appréhender la spécificité des besoins et pouvoir définir les aménagements nécessaires au plus tôt,
- Poursuivre nos efforts d'accessibilité du bâti et des équipements mis à disposition des apprenants.
- Evaluer la satisfaction et améliorer en continu nos process et outils pour renforcer notre accompagnement,
- Poursuivre nos efforts de sensibilisation et de professionnalisation de l'ensemble des équipes pour une meilleure intégration du handicap dans nos actes métier, en nous appuyant en particulier sur une veille large (juridique, pédagogique, technique...) pour intégrer les bonnes pratiques.